



de l'offre 2 ROUES

Des garanties tournées vers la prévention pour que votre client soit aussi bien protégé que son 2 ROUES



Dommages corporels du conducteur jusqu'à 300 000€ (150 000 € de base) y compris pour les cyclos

EN INCLUSION
Toutes formules
Cyclo et Moto



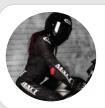
Casque et gilet airbag du conducteur jusqu'à 500€

EN INCLUSION Formules MOTO



Panne 0 KM: les 3C (Crevaison, Carburant, Clé)

Formules MOTO Inclusion en TR et option en T et T+



Accessoires et Equipement du motard : jusqu'à 500€ ou 1500€

Formules MOTO option en T+ et TR



Véhicule de remplacement :

- 7 jours en cas de panne,
- 15 jours en cas d'accident,
- 30 jours en cas de vol

Formules MOTO option en T+ et TR



Si votre client est déjà détenteur d'un contrat Auto :

Remise de 15% sur le 2 Roues quelle que soit la cylindrée

+ Réduction pouvant aller jusqu'à 33% sur les cyclos (-50 cm3).



les outils



de l'offre 2 ROUES

S'assurer de posséder toutes les pièces justificatives :

1 contrat provisoire 2 Roues sur 5 est résilié en CEGEE en 2021 pour défaut de pièces justificatives.

Les pièces obligatoires en 2 Roues sont :

- Le permis de conduire (ou le permis AM (ou BSR).
- La carte grise ou certificat d'immatriculation provisoire ou le bon de commande
- Le dernier avis d'échéance

Ces documents sont à fournir en recto-verso.

S'assurer que son client est bien protégé :

Auto: Et comment est assurée votre voiture? Vous pouvez bénéficier d'une remise de 15% sur votre contrat 2 Roues en assurant également votre auto. MRH: Vous avez opté pour la formule Tous Risques pour votre 2 Roues et

votre voiture. Est-ce que votre habitation est également couverte en Tous Risques?

GAV: Vous êtes assuré en cas de chute à moto. Et si vous chutez en vélo, comment êtes-vous couvert ?

PJ : Comment êtes-vous assuré en cas de litige avec votre garagiste ?
Remise : Bénéficiez de 5% de réduction à vie à partir du deuxième contrat

souscrit.

S'assurer d'avoir tous les outils :

Les outils à votre disposition par un simple clic :

- La fiche du Book IARD
- Le Book Digital
- La fiche mémo permis de conduire et obligations du motard
- La fiche client
- La Foire aux questions
- Le comparateur IARD
- Le document d'information sur le produit d'assurance (DIPA)
 - Les conditions générales

